

## COMMUNIQUE DE PRESSE Mars 2025

Comme tous, la congrégation a été profondément choquée par les faits évoqués par Mme d'Evelyne Le Bris lors de son audition devant la commission parlementaire ce jeudi 20 mars dernier.

En effet, malgré les contacts avec l'association des « Filles du Bon Pasteur » depuis sa création en 2021, Mme Le Bris n'a jamais évoqué avec nous de tels faits. Compte tenu de la gravité des accusations portées, la Congrégation va saisir la commission parlementaire d'une demande d'audition.

La congrégation est bien consciente que certaines pensionnaires ont mal vécu leur passage au sein de ses établissements et sont reparties blessées par des méthodes éducatives de l'époque. Nous regrettons profondément que la relation éducative ait pu être vécue comme une forme de violence et, parfois s'accompagner d'abus de pouvoir. Nous prenons au sérieux tout dysfonctionnement afin de les identifier et surtout d'écouter les personnes dans leur vécu et les accompagner dans leurs souffrances.

C'est dans cet esprit que depuis 2012, les archives ont été ouvertes progressivement à des historiens et aux anciennes pensionnaires des établissements français. En effet, outre les archives privées de la congrégation, celles-ci contiennent aussi les dossiers personnels des anciennes pensionnaires, archives publiques accessibles directement aux intéressées, soumises aux délais de communicabilité en vigueur du code du patrimoine. En 2010, la congrégation a souhaité, en collaboration avec les archives départementales de Maine-et-Loire, embaucher deux archivistes laïques pour classer et mettre à disposition ses archives. Depuis 2021, les archives sont ouvertes selon la législation en vigueur afin que chaque personne puisse mieux connaître son passé, et que les historiens puissent faire avancer la recherche. Depuis cette professionnalisation du service, aucune destruction n'a été opérée.

A l'ouverture du musée du Bon Pasteur en mai 2016, une plaque a été apposée avec une déclaration sur le placement des jeunes et les blessures que cela a engendré chez certaines femmes.

La congrégation a toujours souhaité que ce travail de mémoire soit approfondi pour qu'une réflexion puisse être menée sur ce qui a bien ou mal fonctionné dans le contexte de l'époque. C'est dans cet objectif qu'une commission indépendante, confiée à Christian Philip, ancien recteur d'académie, a été mise en place le 14 décembre 2023. Les personnes siégeant à cette commission ont été choisies par Christian Philip pour leurs compétences et expériences. Le travail devait permettre un appel aux témoignages et une analyse du contexte sociétal, psychologique, des méthodes éducatives ainsi que du rôle et des responsabilités de chacun des acteurs concernés, mais aussi d'identifier d'éventuels manquements ou carences. Malheureusement, cette commission s'est heurtée à de nombreuses difficultés et principalement au refus de l'association de répondre positivement aux sollicitations de la commission indépendante, ce qui a été un véritable frein à leur travail. Le travail accompli transmis sous la forme d'un pré-rapport à la congrégation en février 2024, n'a pas été rendu public car il nécessitait un complément de recherches et d'analyses.

En revanche, en mai 2024 est paru aux Presses universitaires de Rennes le livre *Cloîtrées, Filles et religieuses dans les internats de rééducation du Bon-Pasteur d'Angers, 1940-1990*, rédigé par une équipe d'historiens de l'université d'Angers. Ce travail scientifique est le résultat de dix années de collaboration avec la congrégation, qui leur a ouvert ses archives en toute transparence et a financé pour moitié un contrat post-doctoral d'un an pour effectuer des recherches approfondies.

Dans le prolongement de ces actions, nous souhaiterions trouver des pistes pour qu'un travail sociologique puisse aller encore plus loin.

Contact presse : Elodie Comoy, [elodie.comoy@bonpasteur.com](mailto:elodie.comoy@bonpasteur.com)  
[www.bonpasteur.com](http://www.bonpasteur.com)